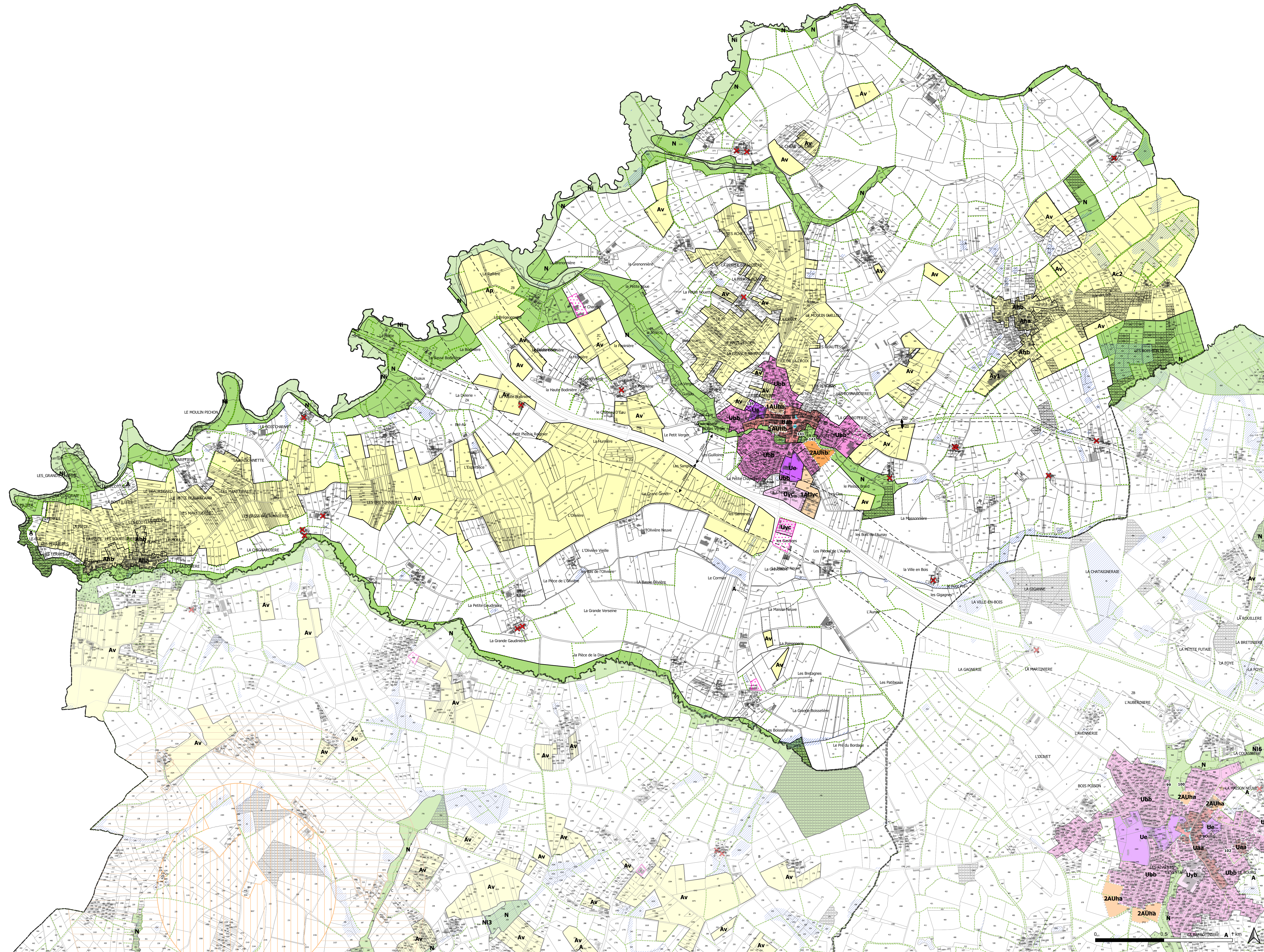




- ✗ Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination à protéger (L151-11 2° du Code de l'Urbanisme)
 - ▤ Périmètre soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation (L151-6 du Code de l'Urbanisme)
 - ▨ Espace boisé classé (L113-1; L113-2 du Code de l'Urbanisme)
 - ▩ Emplacement réservé
 - ▨ Zone d'autorisation limitée sous conditions du PPRT
 - ▨ Zone d'autorisation sous conditions du PPRT
 - ▨ Zone d'interdiction du PPRT
 - ▨ Zone d'interdiction stricte du PPRT
 - ▨ Zone d'autorisation limitée sous conditions du PPRT
 - ▨ Zone d'autorisation sous conditions du PPRT
 - ▨ Zone d'interdiction du PPRT
 - ▨ Zones humides à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
 - ▨ Zone d'interdiction stricte du PPRT
 - ⋯ Haie à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
 - ★ Parc à préserver (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
 - ▨ Élément de patrimoine à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
 - ▨ Ligne de préservation de la diversité commerciale (L151-16 du Code de l'Urbanisme)
 - Marge de recul
 - ⬮ Site archéologique
 - ▨ Secteur d'Information sur les Sols
- Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)**
- ▨ Zone d'autorisation limitée sous conditions du PPRT
 - ▨ Zone d'autorisation sous conditions du PPRT
 - ▨ Zone d'interdiction du PPRT

Emplacements réservés			
N°	NATURE	SURFACE (m²)	BENÉFICIAIRE COMMUNE
135	Continuité douce	163	Commune TILLIERES
136	Extension du cimetière	646	Commune TILLIERES
137	Continuité douce	106	Commune TILLIERES
138	Continuité douce	91	Commune TILLIERES
139	Équipement	4003	Commune TILLIERES
140	Accès piéton à la zone d'urbanisation future de la Frémondière depuis la rue du Stade	266	Commune TILLIERES
141	Liaison piétonne entre la Place de l'Église et la zone d'urbanisation future de la Frémondière	173	Commune TILLIERES
142	Création d'un cheminement piéton le long du ruisseau de la Braudière	153	Commune TILLIERES
143	Création d'un cheminement piéton le long du ruisseau de la Braudière	310	Commune TILLIERES

DEPARTEMENT DU MAINE-ET-LOIRE

Commune de

SEVREMOINE

Plan Local d'Urbanisme

DOSSIER D'APPROBATION

Pièce n° 6.1

Plan de zonage TILLIERES

	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration du PLU	19.09.2015	04.09.2018	26.09.2019
Révision allégée n°1	25.05.2021	22.10.2022	28.09.2023
Modification n°1	XX.XX.XXXX	XX.XX.XXXX	28.09.2023

